



AIDE & SOIN

En chiffres (au 18/11/23)

**SAAD (service d'aide et accompagnement à domicile)**

- 242 intervenants : aides à domicile, AES (accompagnants éducatifs et sociaux), AVS (auxiliaires de vie sociale)
- 1 324 personnes accompagnées en prestataire
- 85 accompagnées en mandataire

**SSIAD (services de soins infirmiers à domicile)**

- 20 intervenants : aides-soignants, AMP (aides médico-psychologiques)
- 41 personnes accompagnées par le SSIAD Personnes âgées
- 17 accompagnées par le SSIAD Personnes handicapées vieillissantes

**ESA (équipe spécialisée Alzheimer)**

- 1 psychologue
- 1 psychomotricienne
- 1 ergothérapeute
- 2 assistantes de soins en gérontologie
- 30 personnes accompagnées

**Prévention**

- 2 chargées de prévention
- 115 actions, 180 bénéficiaires

**Accompagnement véhiculé**

- 5 aides à domicile
- 160 personnes accompagnées

**11 antennes de proximité :**

Ambérieu-en-Bugey, Bellefleur, Bourg-en-Bresse, Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Marboz, Meximieux, Montréal-la-Cluse, Oyonnax, Pont-de-Vaux, Reyrieux.

**2 permanences :** Thoissey, Trévoux

**Ain Domicile Services**

Tél. 04 74 21 42 52  
contact@ain-domicileservices.fr  
www.ain-domicileservices.fr

UNE COMPLÉMENTARITÉ DE SERVICES

# Un accompagnement global et cousu main

**Prévention, aide à domicile, soins infirmiers, accompagnement : avec la fusion-absorption de VSADS, Ain Domicile Services répond à l'ensemble des besoins de la personne, avec un panel de services plus large.**

PAR ANNICK JOASSON

**A**in Domicile Services a pour objectif de permettre aux personnes fragilisées à un moment de leur vie de vivre à leur domicile dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, prévention, aide, accompagnement et soins se coordonnent autour du projet de vie de la personne accompagnée. Ces **missions complémentaires et en lien étroit** s'inscrivent désormais toutes à l'agenda quotidien de l'association Ain Domicile Services.

En plus du service d'aide et d'accompagnement à domicile intervenant dans tout l'Ain hors Pays de Gex, de prévention et d'accompagnement véhiculé, de nouvelles compétences ont rejoint l'association au 1<sup>er</sup> juillet, sur le Val de Saône et la métropole de Lyon : un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) pour les personnes âgées, un SSIAD pour les personnes en situation de handicap et handicapées vieillissantes, et une ESA (équipe spécialisée Alzheimer à domicile).

**UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE**

Fruit de la fusion-absorption avec VSADS, cette complémentarité de services vise à toujours mieux répondre aux besoins de la personne accompagnée, dans une logique de « *parcours doux* », indique Grégory Bornuat, un des codirecteurs d'Ain Domicile Services. **La meilleure connaissance et communication entre les services favorise la réactivité, facilitant la mise en place rapide d'actions adaptées, garantissant pour la personne accompagnée une continuité des services apportés.** « *Les aides-soignantes peuvent faire remonter les besoins d'aide et vice-versa, c'est la plus-value du SPASAD\** » note Agathe Jeannin, responsable pôle développement et innovation. « *À l'évaluation des*



Aide et soin s'allient au service de la personne accompagnée.

*besoins, nous avons une vision à 360°* » : l'expertise diversifiée de l'équipe permet une réponse adaptée aux besoins identifiés et formulés par la personne accompagnée. Le lien entre les professionnels du soin et du prendre soin permet des échanges et partages pour un accompagnement de qualité. Sur demande, les équipes des différents services se rencontrent pour apporter une réponse globale à la personne, limitant le nombre d'interlocuteurs pour le bénéficiaire. Les services se coordonnent pour offrir à la personne accompagnée un référent unique pour l'aide et le soin. Le maître mot est la coordination au service de la réponse aux besoins. « *La fusion était logique* » souligne Grégory Bornuat. Le lien entre l'aide, le prendre soin, l'accompagnement, le soin, prend ici tout son sens et son efficacité. « **Chaque professionnel à domicile est une caisse à outils géante** » pour un accompagnement de la personne « *cousu main* ». ■

\* Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

SUR LE TERRAIN

## Aux petits soins auprès de la personne

**C**ôté santé, la tournée des professionnels débute à 7 h, se poursuit jusqu'à 11 h 30 et reprend de 17 h à 19 h 30. Les soins sont réalisés sur prescription médicale, dans le cadre du plan de soins personnalisé établi par l'infirmière coordinatrice. L'internalisation du pôle soins fluidifie le lien entre aide et soin pour un accompagnement global de la personne. L'intégration d'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) — l'une des premières dans l'Ain, créée par VSADS en 2011 — constitue aussi un précieux apport. L'ESA intervient sur ordonnance, pour les maladies neuro-évolutives. « *Souvent l'aidant m'appelle suite à une consultation gériatrique de la personne* » explique Maud Marjollet, responsable du pôle soins et de l'ESA. Après un premier entretien téléphonique, elle se rend au domicile de la personne, avec la psychomotricienne ou l'ergothérapeute, qui établira ensuite lors d'un premier rendez-vous les objectifs d'accompagnement des quinze séances, effectuées par des assistantes de soins en gérontologie (ASG).

**« QUE DES CHOSES PERDURENT »**

Objectif : faciliter le quotidien pour permettre à la personne de vivre à domicile le plus longtemps possible, lui redonner confiance en elle, l'aider à retrouver une autonomie en valorisant ses capacités, à retrouver plaisir à faire des activités qu'elle croyait perdues. **Prendre soin de la personne aidée, c'est aussi veiller à l'aidant**, l'accompagner, l'orienter, lui permettre de s'autoriser du répit, prévenir l'épuisement.

« *Les séances ont lieu environ une fois par semaine. Divers thèmes peuvent être travaillés : bien souvent la mémoire, la motricité, les actes de la vie quotidienne, la gestion des émotions... avec des jeux, des choses parfois très simples, que l'aidant peut refaire avec la personne, préparer un gâteau par exemple* » précise Sylvie Lecomte, psychomotricienne. « *C'est vraiment du cas par cas. Le but, c'est qu'après, des choses perdurent.* » ■



Maud Marjollet, responsable du pôle soins, et Sylvie Lecomte, psychomotricienne.



Edwige Gueynard

3 QUESTIONS À

PRÉSIDENTE D'AIN DOMICILE SERVICES

### Pourquoi avoir fusionné avec VSADS ?

Toutes les associations d'aide à domicile ont des difficultés : de budget, de recrutement... En avril 2022, le Département nous a sollicité pour aider VSADS. Les deux associations se connaissaient très bien, étaient affiliées à la même fédération Adédom. Depuis une quinzaine d'années, nous avons chacune un administrateur dans l'autre. L'idée de la fusion-absorption est venue assez vite. Elle a été validée le 19 juin 2023 en assemblée générale, pour une effectivité le 1<sup>er</sup> juillet.

### Que change-t-elle sur le terrain ?

Elle ne doit avoir aucune conséquence pour les personnes accompagnées. Nous n'avons eu aucun retour négatif de bénéficiaires. VSADS apporte son vivier de personnel. Les salariés sont très investis, motivés. Ils ont continué leur travail comme avant. Quelques désagréments administratifs ont été vécus de manière très compréhensive. Le travail de réorganisation débute réellement à la rentrée : reconstruction d'un organigramme qui permettra un modèle économique pérenne, choix d'un logiciel commun de fonctionnement... Le siège de l'association reste à Péronnas. Le secteur Val de Saône est une antenne de proximité qui s'ajoute à nos dix antennes.

### Qu'apporte l'intégration de services de soins ?

L'aide et le soin ne peuvent pas fonctionner l'un sans l'autre pour répondre correctement à la demande des personnes qui veulent rester à domicile. On entre directement dans la réforme des services autonomie. ADS avait des partenariats avec des services de soins mais c'est différent. Là, les services fonctionnent ensemble. C'est le top !